19e Année.— N° 4017 Bureaux : RUE NAIN, 1. UN NUMÉRO : 10 CENTIMES. Bureaux : RUE NAIN Samedi 20 Mars 1875

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»
» » Un an . . . 50.»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 34 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 8, place de la Bourse; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS

18 MARS
(Service gouvernemental)

3 0/0.	64 08
4 1/2.	93 25
Emprunts (5 0/0). . . .	103 50

19 MARS

3 0/0.	64 90
4 1/2.	93 50
Emprunts (5 0/0). . . .	103 20

(Service particulier du Journal de Roubaix).

Actions	Banque de France	3895 00
»	Société générale	572 00
»	Crédit foncier de France	940 00
»	Chemins autrichiens	682 00
»	Lyon	947 00
»	Est	553 00
»	Ouest	600 00
»	Nord	1165 00
»	Midi	690 00
»	Suez	755 00
6 0/0	Péruvien	72 0/0
Actions	Banque ottomane (ancienne)	700 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	625 00
Londres court		25 25
Crédit Mobilier		455 00
Turc		44 05

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Service particulier du *Journal de Roubaix*

Anvers, 19 mars, 2 h. 26 soir.
Laines : Ventes 301 b. divers.
Pétrole : Marché calme. Disponible 30; courant 29 1/2 à 30; avril 30; juillet 31 1/2; août 32; septembre 32 1/2; quatre derniers 33.

—

Marseille, 19 mars, 11 h. 50 m.
Laines : Dardanelles secondes 185, Petit Mossoul 135.
Cafés : Enchères, 395 sacs Marac aibo avariés à 180,50, 194,50, 190 et 187,50; 836 sacs Jacmel de 186,50 à 187,50.
Cotons : Perse, à 120. Salonique semence Amérique à 172.

—

Havre, 19 mars, 11 h. 45 m.
Cotons : Ventes 1,000 b.; fermes, livrables raides.
Laines : Ventes, 29 b. Montevideo à 295.
Cafés : Ventes, 8,000 sacs Cap de 101 à 102; Rio de 89 à 97; Guatemala à 107 à 132,50; Santos de 86 à 104; Yeremie 98, Gonaïves à 104.

—

Londres, 19 mars.
Cafés : Tenus.
Sucres : Fermes; raffiné fin Paris en pain à 28 1/4.
Soies : Sans affaires sur enchères.
Laines : Cap scoured meilleur.

—

Liverpool, 19 mars, 2 h. 14 soir.
Ventes 10,000 b., dont 2,000 pour la spéculation. Importations 4,000 b. Tenus.

RAPPORT HEBDOMADAIRE.

Ventes générales de la semaine, 57,000 b. Ventes pour la spéculation 7,000 b. et 6,000 b. pour l'exportation.
Importations de la semaine : 102,000 b.
Stock 768,000 balles.
Prix inchangés.

New-York, 19 mars
Change sur Londres, 4.78 ; change sur Paris, 5.22 1/2
Valeur de l'or, 116 1/2
Café good fair, 17
Café good Cargões, 17 3/4.
Marché inanimé

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets :

Havre, 19 mars.
Ventes 1,500 b. Demande meilleure, à pleins prix.

Liverpool, 19 mars.
Cotons : Ventes, 10,000, b. inchangés.

New-York, 18 mars.
Coton : 16 3/8 Recettes de 6 jours 42,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix

Liverpool, 19 mars.
Cotons : Ventes 10,000 ball. Mêmes cotes.

Havre, 19 mars.
Cotons : Ventes 2,000 b. Low Louisiane chargeant 98; Georgie 95,50.

New-York, 19 mars
Cotons : 16 3/8.
Recettes : 42,000 b.

ROUBAIX 19 MARS 1875.

Bulletin du jour

L'Assemblée a décidé hier, malgré les efforts de la commission de prorogation dans laquelle la gauche avait la majorité, que les vacances parlementaires se prolongeraient jusqu'au 11 mai. Le rapporteur, M. de Pressensé, a lu un rapport dans lequel il a demandé que la rentrée eût lieu le 3 mai. Selon lui l'Assemblée doit se préoccuper de l'époque de la dissolution, devenue nécessaire après le vote des lois constitutionnelles. M. de Malartre a présenté un amendement qui proroge la Chambre jusqu'au 11 mai et qui a été adopté par 431 voix contre 260. Que vont dire les journaux de la gauche qui comptaient sur un succès et qui se voient battus comme ils l'avaient été la veille dans la question des pensions? Un article additionnel de M. Fournier portant que l'Assemblée ne se séparera pas avant d'avoir statué sur la suppression des élections partielles, a été rejeté.

L'*Union* a reçu le texte de l'allocution pontificale prononcée dans le consistoire du 15. « Le langage du Pape, dit-elle, garde sa fermeté accoutumée. Il se montre particulièrement sensible aux entreprises ennemies de l'Italie choisie dans les conseils de Dieu pour être le siège de la Papauté. Le Pape gémit sur le sort de la jeunesse italienne, contrainte de fréquenter les écoles d'où l'enseignement chrétien est banni. L'épiscopat d'Allemagne occupe dans cette allocution une place d'honneur. Pie IX le loue grandement de l'acte qui a fait l'objet du bref du 2 mars, et qui a fait justice des fantaisies prussiennes. »

Voici, du restel, le passage de l'allocution qui concerne l'Eglise allemande.

« Dernièrement, dans un pays étranger, on a publié au grand jour certains écrits dans lesquels les décrets du Concile du Vatican étaient défigurés et tournés dans un sens contraire, et où l'on visait aux moyens de violer, dans l'élection de nos successeurs, la liberté de votre Sénat et d'attribuer au pouvoir civil une grande part dans une affaire qui est tout entière de l'ordre ecclésiastique. Mais le Dieu miséricordieux, qui inspire son Eglise, a sagement disposé que les très courageux et distingués évêques de l'empire d'Allemagne, dans une remarquable déclaration par eux publiée, qui restera mémorable dans les fastes de l'église, réfutassent très judicieusement les fausses doctrines et les sophismes que contenaient les écrits en question, et qu'ils nous comblassent de joie. Mais en même temps que nous adressons devant vous et devant le monde catholique les plus grandes louanges à tous ces évêques et à chacun d'eux en particulier, nous ratifions leurs remarquables déclarations et protestations dignes en vérité de leur vertu, de leur rang et de leur religion, et nous les confirmons par la plénitude de notre autorité apostolique. »

Ce n'est pas sans frémissement et sans indice d'une prochaine révolte qu'une partie de la gauche et de l'extrême gauche se prête à la tactique de modération affectée que veulent suivre encore quelques meneurs. Le principal correspondant de l'*Indépendance belge* donne, à ce propos, de très curieux renseignements : « Croiriez-vous, écrit-il, » qu'un certain nombre de républicains, » parmi lesquels deux ou trois et un » tout au moins portant des noms très-» considérables, n'étaient point du tout » d'avis de poursuivre plus longtemps, » une fois la déclaration Buffet lue à la » tribune, la politique de temporisation » qui a été si sagement adoptée? L'un » de ces personnages politiques jugeait » avant-hier, en ma présence, dans les » termes les plus aigres et les plus vifs, » la campagne menée par les chefs actuels de la gauche, et spécialement » par M. Gambetta. *Il prononçait tout » haut les mots de « farce, » de « comédie.* » Je vous donne ce *racontar*, » dont je me porte garant, comme un » indice curieux et significatif de la » situation, — de celle d'hier du moins, » — car aujourd'hui, après l'élection » de M. d'Audiffret-Pasquier, on peut » dire que la sagesse et la modération » ont définitivement prévalu. Mais on » ne saurait nier qu'il n'y *ait eu dans » le parti républicain comme un commencement de crise, de révolte*, si » vous voulez. Il y a des gens qui trouvaient qu'on avait assez cédé comme » cela, qu'il fallait lutter maintenant à » guerre ouverte *et en finir avec la politique italienne.* » La politique italienne ! *la politique génoise* ! c'est le » grand mot, le grief, l'injure suprême; » quand on a prononcé ce mot-là, il » semble que tout soit dit. Fort heureusement, ce mécontentement des attardés du parti républicain a été sans » force contre la direction ferme et » puissante que le parti républicain subit et accepte avec une absolue confiance. »

REVUE DE LA PRESSE

M. About et l'Italie

M. About admire la grandeur du spectacle que Pie IX, ce vieillard détrôné, sans territoire, sans budget, sans armée, offre, en tenant seul, au milieu de l'Europe, tête à l'Allemagne. Mais, M. About fait, à la suite, des réflexions qu'il est bon de relever; car, elles altèrent sensiblement les faits, qui ont amené la situation actuelle du Saint-Siége, et elles présentent sous couleur fausse cette situation.

Les Etats pontificaux, dit M. About, « ont été absorbés, le 20 septembre 1870, par la monarchie de Savoie, » au grand soulagement de deux ou trois cent mille Italiens. » Le propos n'est pas neuf. Il est de mode, même aujourd'hui, — les modes, en politique, durent plus qu'on ne croit — de répéter : « Les Romains voulaient être Italiens. » Comment M. About sait-il cela ? A-t-il interrogé les 256.153 habitants de Rome ? Nous serions curieux de l'apprendre. En attendant, nous cherchons la vérité là où elle paraît se trouver, c'est-à-dire : 1° dans le plébiscite du 2 octobre 1870, où le soupir de « soulagement » a été poussé; 2° dans les élections municipales et législatives, qui ont eu lieu depuis. Si les Romains ont été si fort soulagés par l'annexion, ils ont dû voter unanimement, ou plutôt, il y a toujours des dissidents et des mécontents ! en majorité pour la monarchie de Savoie.

M. About n'était pas à Rome, le 2 octobre 1870 : il était dans Paris assiégé. Par conséquent, il n'a pu assister aux opérations plébiscitaires, qui se passaient à Rome; il n'a pu même en suivre le récit dans les journaux italiens, qui n'arrivaient pas jusqu'ici. Il sait seulement que le dépouillement du scrutin a donné 40,785 *oui* : j'approuve l'annexion ! et 46 *non* : je n'approuve pas l'annexion ! Si M. About veut se renseigner sur la valeur de ce scrutin, il est obligé, comme nous, de consulter les livres et brochures, écrits par des témoins oculaires, sur la prise de Rome et les actes subséquents du gouvernement italien.

Or, nous trouvons, précisément, des détails instructifs sur le scrutin du 2 octobre dans deux volumes : l'un, les *Piémontais à Rome*, recueil de lettres écrites de Rome par M. le comte de Résie et publiées par M. le comte Henri d'Ideville; l'autre, *Histoire de l'invasion des Etats pontificaux* par M. le comte de Beauffort. M. le comte de Résie était, à cette époque, directeur des chemins de fer romains : il résidait à Rome depuis dix ans; il était lié avec toute la société romaine et tout le monde diplomatique; il était, en un mot, admirablement en situation; il en a profité pour écrire à son aise, rédigé dans le midi de la France, ses impressions quotidiennes.

La correspondance est assaisonnée des observations piquantes et sincères d'un homme d'esprit et de cœur, parlant de gens qu'il connaît et de choses qu'il voit. M. le comte de Beauffort était, lui, aux zouaves pontificaux qui, grâce à la magnanimité de Pie IX, ont échappé aux canons de la Porta-Pia. Son histoire a le feu d'un acteur qui a joué sa vie : elle en a, en même temps, la droiture. L'un et l'autre livres sont des documents excellents pour qui veut démêler la vérité sur l'annexion de Rome.

M. de Résie écrit de Rome, le 4 octobre 1870, page 216 : « Le ministère italien était fort inquiet en calculant que, » si les vrais électeurs étaient seuls appelés à voter, c'est à peine si le résultat du plébiscite donnerait mille à » quinze cents adhésions contre cinquante mille abstentions..... Aussi, » M. Lanza imagina-t-il de faire venir » des électeurs, sous le nom d'émigrés » romains, de toutes les parties de l'Italie, et comme la caisse des fonds secrets du pauvre ministre était mise à » sec par les *aspirations nationales*, M. » Lanza obligea les Compagnies de chemins de fer (M. Résie était directeur » des chemins de fers romains !) à *transporter gratuitement* tous les *émigrés » romains* qui se présenteraient dans » les stations du royaume munis de cartes délivrées par les préfets et sous-» préfets. Je vous laisse à penser quel » flot d'électeurs nous est arrivé ces » jours derniers : chaque convoi jetait » sur le pavé de Rome mille à douze » cents Piémontais, Lombards, Romagnols ou Napolitains venant visiter la » Ville éternelle aux frais des actionnaires des chemins de fer. On m'a affirmé » qu'il est arrivé ainsi plus de dix mille » Italiens étrangers à la ville de Rome; » c'est tout ce que les préfets ont pu » ramasser à raison de deux lire par jour » pour faire faire *buona figura* à M. » Lanza. C'était encore un faible appoint..... mais notre ministre de l'intérieur est un homme de ressource : » il a suppléé au nombre des électeurs » par la multiplication des votes; et, afin » d'obtenir les 40,785 *oui*, il a fait voter » ses électeurs dans deux ou trois bureaux. Rien n'était plus facile que d'obtenir une carte d'électeur : un Romain » de mes amis a envoyé son domestique » porter quatre *non* dans quatre bureaux » différents; et on m'a raconté que des » Allemands, voulant passer gaiement » leur journée du dimanche, s'étaient » fait délivrer, sous des noms italiens, » des cartes d'électeurs et avaient été » voter en bande dans tous les bureaux. »

M. de Beauffort dit, à son tour, page 395, sur cette journée du 2 octobre : « C'était au Capitole qu'était placée la « grande urne destinée à recueillir les « bulletins : mais, dans les divers *rioni* « (arrondissements) de Rome, d'autres « bureaux avaient été établis et des « urnes placées pour faciliter à tous « l'ascension au vote. Pour déposer son « bulletin, on devait présenter son billet « d'électeur ; mais, outre que ce billet « était accordé sans contrôle à ceux « qui l'avaient réclamé, et même à des « étrangers, il n'était pas retiré au mo-« ment du vote : on votait individuelle-« ment, par corporation, par confrérie, « au bureau de son *rioni*, à ceux des « autres quartiers ; et, la carte d'élec-« teur n'étant pas retirée, chacun non-« seulement votait où il l'entendait, « mais était libre d'aller déposer son « suffrage, *ses suffrages* plutôt, dans « les urnes d'autant de *rioni* que sa « fantaisie l'y poussait, ou que ses « jambes le lui permettaient.... Trois « Français déposèrent *dix-huit* bulle-« tins ; et nous tenons de bonne source « qu'un jeune sculpteur belge mit, à « lui seul, dans les urnes, *vingt-deux* « billets annexionistes. «

M. About sera édifié suffisamment, pensons-nous, par ces deux citations, sur le plébiscite du 2 octobre. S'il veut être édifié, maintenant, sur les élections municipales et législatives, qui ont eu lieu, depuis, à Rome, voici, sur le scrutin municipal de juillet 1874 et le scrutin législatif de novembre 1874, les deux derniers, quelques renseignements :

Rome comptait, en juillet 1874, 14,608 électeurs municipaux, dont 3,370 fonctionnaires ou employés de l'Etat. 4,372, dont les 3,370 ci-dessus, faisaient partie, sans doute, ont pris part au vote : d'où l'on est autorisé à conclure que 1,002 Romains, seulement, ont voté. « Encore, disions-nous (V. la *Revue de France* numéro du 31 juillet 1874, *Huit jours à Rome*), est-il bon de faire remarquer que beaucoup de fournisseurs, venus avec la cour, sont électeurs ; ce qui réduit le nombre des Romains à une poignée. » Nous avions constaté nous-même à ce moment la parfaite indifférence des habitants : il n'y avait que les *fornisseurs* les employés que les Romains donnent aux Piémontais), qui se rendaient aux bureaux des *rioni*. En novembre suivant, aux élections législatives, quatre colléges, sur cinq que Rome comprend, ont envoyé, à la Chambre, des députés de l'opposition la plus avancée.

Et pourquoi Rome n'est-elle pas satisfaite du nouvel ordre de choses.

Parce qu'elle n'a pas gagné à devenir la capitale de l'Italie.

La Rome pontificale subissait, il est vrai, un régime où les idées modernes n'avaient pas toutes leurs aises; mais, le Romain a le sens pratique, il connaît l'important : *Primùm vivere*. Or, il vivait : car la vie n'était pas chère, et l'étranger, qui alimente Rome, affluait. Aujourd'hui, la vie est chère et l'étranger n'afflue pas. La vie est chère, parce que 20,000 fonctionnaires, enployés, gens de cour, d'armes, de police, etc., etc., sont venus à la suite du roi. Tout ce monde, qui a besoin de peu, — l'Italien ne « consomme » pas, — a escaladé les petits logements et fait enchérir les vivres. L'étranger n'afflue plus, parce qu'il venait admirer les cérémonies pompeuses du Vatican et de Saint-Pierre, qui, depuis l'annexion, sont suspendues. Aussi, combien de *padrone di casa* voient leurs garnis vides, combien de tables d'hôtes attendent les voyageurs, combien de pauvres sollicitent en vain les «crevés» à douze cents lire du ministère, combien le peuple trouve les temps durs ! La classe moyenne seule — et, à Rome, la classe moyenne est une minorité — a gagné à ce changement : elle a conquis le droit de vote. Droit assez maigre ! Le populaire, lui, n'est pas arrivé à la vie politique, et n'arrive pas à la vie matérielle. Quant à l'aristocratie, dont le sort est lié, plus qu'on ne croit, au sort du populaire, elle a vu diminuer son prestige : les charges sont restés aux mains des envahisseurs.

Aussi, quoi qu'on en dise, Rome n'a pas sujet de se réjouir.

Le pape, non plus, n'a pas sujet de se réjouir.

M About nous le représente fort de sa faiblesse. «Est-ce que Pie IX, nous dit-il, entreprendrait de lutter contre l'Allemagne, s'il avait des Etats à défendre ? tandis qu'il n'a pas à craindre de perdre quoi que ce soit : il n'a rien ! Sa liberté est entière. »

Ce raisonnement vaut celui-ci : « Ce hère n'a ni sou ni mailles ; par conséquent, il ne peut être volé : or, les hommes, à l'abri des voleurs, sont heureux ; donc, ce hère est heureux. » M. About oublie que le Saint-Siége n'a plus à Rome la situation éminente qui convient à sa dignité ; que, si les puissances ne peuvent plus le contraindre dans ses possessions temporelles, son indépendance n'en est pas moins livrée au bon plaisir de l'Italie ; que si l'Italie respecte la liberté du Saint-Siége, l'Italie s'attire, du chef du pape, des difficultés extra-politiques avec les puissances, et que, si elle ne respecte pas cette liberté, le pape ne jouit plus de la plénitude de pouvoirs dont M. About reconnaît la nécessité ; qu'enfin, si l'Italie et le Saint-Siége s'entendent, leur entente est une menace pour les puissances catholiques, et que s'ils ne s'accordent pas, leur désaccord est une source de conflits.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 20 Mars 1875.

— 26 —

LA FEMME DU CAPITAINE AUBÉPIN

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX

XII.

(Suite.)

Rivés ensemble dans cette course folle, comme à l'écurie, ils balayaient tout sur leur passage, et les bois traînants, qui rebondissaient derrière eux, augmentaient encore leur terreur.

Berthe jeta un cri horrible en se sentant emportée par ce tourbillon vertigineux

Frappée à la tête par un piquet, déchirée dans tout son corps, ses yeux ne voyaient plus, mais son oreille percevait encore là-bas, déjà bien loin, la voix de Marie, qui criait :

— Maman! maman!

Elle essaya de répondre : un râle déchirant vint seul à ses lèvres.

Dans son cerveau, secoué par des cahots insensés, une pensée se dessinait avec une netteté étrange : puisqu'elle serait morte, *ils* ne se battraient pas.

Les cordes se resserraient de plus en plus autour d'elle, le brouillard envahissait son esprit.

— Augustin!... Antonin!... balbutia-t-elle dans un souffle d'agonie.

Et elle ne sentit plus les souffrances de son corps déchiré.

Le capitaine Aubépin, les cheveux hérissés d'horreur, jeta sa fille au seuil d'une tente, et s'élança derrière les chevaux avec des appels désespérés.

Autant chercher à atteindre le vent.

La bande sinistre dévorait l'espace, semant la terreur sur sa route. La foule fuyait éperdue, les soldats couraient, la confusion était au comble, et les plus grands malheurs devenaient imminents.

Le tambour-major d'un régiment de ligne qui rentrait avec la musique à son campement, eut une subite inspiration.

Il fit un signe; ses hommes, tournant sur eux-mêmes, se présentèrent, torches en main, aux chevaux échappés.

Cette ligne de feu, qui leur coupait brusquement le passage en les éblouissant, les arrêta net. Frémissants et couverts de sueur, ils se laissèrent approcher par les soldats accourus.

Ce fut alors qu'avec une horreur indicible les assistants découvrirent une femme enlacée dans les cordes, dont elle n'avait pu se dégager.

Elle semblait morte.

Sa tête, préservée par ses mains sanglantes, retombait blanche sur le sol, au milieu des cheveux épars. Ses vêtements étaient en lambeaux; ses pieds pleins de sang et de terre.

Il n'y eut dans cette foule qu'un cri de suprême piété.

Les chevaux s'étaient arrêtés non loin d'une petite construction placée sur le front de bandière, ancienne poudrière, qui sert aujourd'hui à déposer les cibles et autres objets nécessaires au tir.

Contre ces murailles, les promeneurs effarés s'étaient réfugiés, et ce fut là que des soldats transportèrent avec mille précautions le corps inerte.

Un médecin militaire, averti par la voix publique, si prompte à colporter les mauvaises nouvelles, arrivait en même temps que M. Aubépin.

Le malheureux capitaine, qui venait de fournir une course épuisante, se laissa tomber près de Berthe sans pouvoir prononcer un mot.

— Grand Dieu ! c'est Mme Aubépin ! s'écria la voix altérée du docteur Lémincé, qui accourait rejoindre son confrère au premier bruit d'un accident.

— Mme Aubépin ! répéta Mme Aurélie en élevant les bras au ciel.

Le docteur s'agenouilla, souleva la tête de Berthe, interrogea avidement son pouls.

Un bien faible battement s'y faisait encore sentir.

— Vite, un moyen de transport, dit-il en se relevant, et nous la sauverons peut-être.

Cette parole parut rendre un peu d'énergie au capitaine accablé.

On s'agita aussitôt pour se procurer un brancard.

Pendant qu'on courait à cette recherche, une voiture s'approchait curieusement de la petite poudrière, pour se rendre compte du motif d'un tel rassemblement.

Le docteur envisagea les nouveaux venus, et fit un geste de satisfaction en courant à la voiture.

— Madame de Lestenac, dit-il, et vous aussi, madame la comtesse, veuillez nous céder cette voiture pour transporter notre blessée.

— Un accident?

— Hélas!

Sans autre explication, les deux dames descendirent avec empressement, et les trois hommes disposèrent commodément les coussins.

Les dernières torches de la *Retraite de Crimée* éclairèrent lugubrement le docteur, son collègue et le capitaine soutenant le corps de Berthe qui fut déposé dans la voiture.

Antonin la reconnut alors et devint livide.

— Qui donc l'a tuée ? murmura-t-il en jetant un regard farouche au capitaine Aubépin.

Celui-ci redressa la tête, et ses lèvres frémirent; mais il tenait encore la main de Berthe, et se tut.

Le docteur sauta près de la blessée, et le sinistre cortége se mit en marche au pas, suivi des amis, des ennemis et des curieux.

Le comte de Curnil n'avait fait qu'entrevoir, à la clarté rouge des torches, le visage mourant de Berthe, et pourtant un souvenir l'inquiétait.

Il est certaines figures qui ne peuvent être oubliées, et les circonstances dans lesquelles il avait autrefois vu celle de Berthe avaient été de nature à l'impressionner.

Il marchait pensif derrière la voiture. Près de lui marchaient Antonin et le capitaine, si absorbés tous deux, qu'ils ne s'apercevaient même pas de leur mutuel voisinage.

— Vicomte, dit tout à coup à voix basse le comte de Curnil, c'est bien elle, n'est-ce pas ?

— C'est elle, répondit brièvement Antonin.

On arrivait à la maison Nicolle.

Le docteur et ses aides reprirent leur fardeau, qu'ils montèrent péniblement, et le déposèrent enfin sur un lit, dans la chambre du capitaine.

Louise de Lestenac, larmoyante, et Mme Aurélie, consternée, restèrent près de la mourante, que les médecins entouraient.

Les curieux s'étaient arrêtés à la porte extérieure.

La famille de Curnil se retira dans la chambre de la comtesse.

Une consternation morne régnait dans la petite colonie. Les événements passés, la catastrophe présente. Les événements du lendemain, pesaient sur tous les cœurs et sur quelques consciences.

Le père, la mère et le fils, serrés les uns contre les autres, dans cette chambre étroite, étaient tristes, troublés et se regardaient avec méfiance, semblant se demander mutuellement compte de leur part de responsabilité dans cette série de malheurs.

Antonin, le premier, obéit au sentiment de justice qui le portait à élucider une question obscure.

— Monsieur le comte, dit-il, je dois me battre demain avec le mari de cette infortunée jeune femme.

— S'agit-il du présent ou du passé? interrogea le comte.

— Il s'agit du passé... et ce duel aura lieu par ma faute! sanglota la comtesse

(A suivre)